

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 41

Artikel: La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville.

III

Cette sentence était dure et humiliante; elle mécontenta à un haut degré les habitants de Lutry qui refusèrent longtemps de s'y soumettre. Mais, les menaces de Berne d'un côté, de l'autre les concessions probables obtenues de l'évêque, conduisirent les hommes de Lutry à faire leur soumission le 10 septembre 1488. Benoit de Montferrand mourut le 8 mai 1491. Son successeur dans l'épiscopat, Aymon de Montfaucon, inféoda de nouveau la mayorie et mestralie de Lutry à Jean Mayor, le 13 février 1492.

Les temps s'approchaient où la ville de Lutry allait être soumise à de graves tribulations par la conquête bernoise et la réformation qui en fut la suite. Tout cela a été consigné jour par jour par Jean Marsens, secrétaire de la ville, dans son *Manuel de Lutry*. Nous allons suivre ce manuel d'après l'extrait qu'en a fait le professeur Ruchat, auteur de l'histoire de la réformation en Suisse. Il est fort à regretter que ce manuel ait disparu; néanmoins l'extrait qu'en a fait le savant professeur jette un grand jour sur l'époque si agitée de la conquête et sur les mœurs de l'époque. Il nous montre que le catholicisme, malgré ses hautes prétentions, maintenait le pauvre peuple dans les profondes ténèbres de l'ignorance et de la superstition.

Le fait suivant en est la preuve :

En 1536, le territoire de Lutry fut ravagé par les hennetons, appelés *vuaires* en langue vulgaire. Ils rongeaient les blés par la racine, ainsi que l'herbe des prés. Le dimanche 14 mai, il fut proposé par le Conseil de chercher un remède à un si grand mal. Dans ce but on députa deux conseillers à Lausanne pour aller consulter quelque habile et savant docteur. Celui-ci conseilla de prendre de l'official de l'évêque une citation en bonne forme contre les hennetons, pour les tirer en cause devant son tribunal et pour obtenir de lui contre eux une sentence d'excommunication; mais, à la condition de faire auparavant trois processions, trois jours durant par toute la communauté; ce qui fut fait, mais l'histoire ne dit pas si le remède fut efficace.

Ignorance et corruption marchent ordinairement ensemble. Le fait suivant nous en donne la confirmation. Le jeudi 6 avril 1536, un bon vigneron, nommé Georges Mermot, porta plainte au Conseil contre Girard Marguerat, l'un des principaux moines du prieuré, demandant justice contre lui, pour avoir dès longtemps débauché sa femme dont il avait eu plusieurs bâtards. Il n'avait osé s'en plaindre jusqu'alors, soit parce que les moines et les ecclésiastiques étaient tout puissants et qu'on redoutait leur vengeance, soit parce qu'il avait jugé que ses plaintes seraient inutiles. Mais, voyant que les temps étaient changés, il osa enfin porter plainte contre le moine. Le Conseil cita celui-ci à comparaître; il le condamna à un écu d'amende et à payer 6 écus d'or au vigneron à titre de dédommagement pour l'outrage qu'il avait fait à l'honneur de celui-ci, avec défense de ne jamais plus débaucher sa femme à l'avenir.

L'habitude est une seconde nature, dit un proverbe latin. Il nous fait comprendre l'attachement invétéré que les habitants de Lutry manifestaient pour la religion romaine dans laquelle ils étaient nés et dans laquelle avaient vécu leurs pères, pendant plusieurs siècles. L'éclat des cérémonies religieuses, des processions fréquentes, les chants graves d'un nombreux clergé, accompagnés du son des cloches, tout cela devait puissamment agir sur l'esprit et l'imagination de populations ignorantes qui se laissent plus facilement charmer par les yeux et par les oreilles que par la raison et la conscience. Il ne faut donc pas s'étonner si lorsque la réformation fut implantée par l'ordre de LL. EE. de Berne, à la suite de la conquête de Pays de Vaud, conquête que l'on pressentait de toutes parts, la population de Lavaux, qui en apercevait les symptômes, en manifesta une extrême épouvante.

Au mois de janvier 1536, le mardi après la St-Antoine, le Conseil de Lausanne députa deux conseillers à Lutry, au sujet de l'armée bernoise qui marchait au secours de Genève;

c'était pour demander du secours *parce qu'on craignait quelque méchante affaire*. Cette demande fut agréée, mais à la condition expresse *qu'on ne ferait aucun tort à l'évêque*. On résolut aussi d'aller auprès de l'évêque pour conférer avec lui sur les mesures à prendre en d'aussi graves conjonctures. L'évêque députa son vicaire général à cette assemblée, pour la prier de donner des ordres afin que les soldats ne sortissent pas de Lausanne et que 50 d'entre eux fissent bonne garde à la porte de l'évêché. On en envoya 30 seulement, avec défense de quitter la ville et de se déclarer en faveur d'aucun parti. Cette décision, portée à la connaissance de l'évêque, le toucha profondément, et le lendemain, il en exprima par lettre sa vive reconnaissance. Néanmoins cette décision mécontenta le Conseil qui aurait voulu que les soldats pussent être envoyés où bon lui aurait plu.

Ce Conseil fit assembler la communauté tout entière qui déclara qu'on s'en tiendrait aux statuts qui servaient de base à l'alliance contractée. En même temps ceux de Lutry envoyèrent des députés à Fribourg pour recommander la ville et son territoire, vu que bon nombre de Fribourgeois y possédaient aussi des propriétés. Ces députés les prièrent d'intercéder à Berne pour que leurs troupes ne fissent aucun dommage dans la contrée. Etant de retour à Lutry, ils rapporteront combien grande est la satisfaction des seigneurs de Fribourg en apprenant que ceux de Lavaux ne veulent point prendre part à la guerre et s'en mêler d'aucune façon, ajoutant qu'ils ont bon espoir « *qu'on ne causera aucun déplaisir ni à eux, ni à l'évêque, ni aux églises, pourvu qu'on ne sorte pas de chez soi.* »

Le 3 février, on est en alarme à Lausanne et l'on y sonne le tocsin. Le Conseil fait de nouveau demander du secours à Lutry. La plupart des hommes y coururent en armes; leur nombre s'élève à 140. Les Lausannois veulent les héberger et les nourrir, mais ceux de Lutry, sans boire ni manger, préfèrent rentrer dans leurs foyers.

L'année précédente était survenu un événement qui devait avoir plus tard, comme nous le verrons bientôt, d'assez graves conséquences. Depuis quelques années déjà, savoir en 1528, la réformation avait pris pied dans le mandement d'Aigle et les montagnes du Pays-d'Enhaut. Or, vers le milieu de mars 1535, Michel Dobte, ministre des Ormonts, passant par Lutry, fut cruellement insulté et maltraité par les prêtres et par les moines de cette ville. S'étant échappé de leurs mains, il alla se réfugier dans les vignes, mais les vignerons eux-mêmes, excités par les moines, le poursuivirent en criant: au voleur! au voleur! Le pauvre homme, accablé de coups de poing, de pierre et de fatigue, alla se cacher dans les fossés qui entouraient la ville; mais il n'y fut pas mieux en sûreté, car les ecclésiastiques l'y poursuivirent, se ruèrent sur lui, lui prirent son manteau, son épée dont ils le frappèrent, et son sac où il y avait deux Nouveaux Testament qu'ils apportèrent à Lutry, pour les brûler, mais un brave homme qui assistait à cet auto-da-fé fut assez heureux pour en retirer un du feu et le garder soigneusement.

Cependant, poursuivi par toute la populace, hommes, femmes et enfants, le pauvre infortuné, malgré ses blessures, essaya de se sauver plus loin, lorsqu'en entre Grandvaux et Cully il rencontra deux hommes masqués, l'un en laquais et l'autre en mendiant. Le premier, jurant par le *sang-Dieu*, lui déchargea un grand coup d'épée et l'aurait infailliblement tué s'il ne fut survenu un homme qui l'arracha de leurs mains. Cet homme compatissant, et qui mérite que son nom ait été consigné dans l'histoire, s'appelait *Claude Forestay* (*Forestier*). Il le conduisit dans sa propre demeure à Riez et lui fit le plus charitable accueil. Il lui donna une bonne robe fourrée, pour remplacer celle que les moines lui avaient prise. Il fit appeler un médecin pour panser ses plaies, s'aida lui-même au pansement et paya le médecin. Le lendemain, il le fit monter sur son cheval pour le conduire à Vevey. Mais l'infortuné n'était pas encore au bout de ses peines, car il fut grossièrement insulté par le châtelain, ainsi que par la canaille qui voulait, lorsqu'il passa le pont, le jeter dans la rivière. Arrivé au bord du lac, il voulut prendre un bateau pour aller à Villeneuve; mais ce bateau se trouva percé et par conséquent de nul usage.

Revenons maintenant à l'armée Bernoise qui après s'être emparée du Pays de Vaud, se proposait de quitter Genève pour s'emparer aussi des terres de l'évêque. Le samedi 19 février 1556, le Conseil de Lausanne donne avis aux députés de Lutry d'aller au devant de l'armée Bernoise et de parler à ses chefs. Ils y rejoignirent deux de leurs conseillers, savoir un banneret et l'hôte du Lion. Arrivés à Morges, les députés se recommandent humblement aux Bernois, mais les capitaines leur reprochent l'indigne traitement qui a été fait dans leur ville au pasteur Michel et le refus que l'on a fait de lui rendre justice. Ils menacent de brûler la ville, si on ne leur livre pas les coupables. Les députés s'excusent en disant qu'ils n'en connaissent pas les auteurs. Rentrés à Lutry, les députés se hâtent de faire assebler le Conseil, et comme celui qui avait le plus maltraité le ministre était un serviteur du prieur et se trouvait alors au château de St-Maire, on députa deux conseillers à l'évêque pour le prier de le leur livrer. L'Évêque leur fit remettre cet homme, qu'ils menèrent, accompagnés de 3 députés de Lausanne, à l'armée Bernoise qui était alors à La Sarraz. Le meurtrier fut à l'instant exécuté.

(*La suite au prochain numéro.*)

La Philanthropie de M. Tallandaz, par Ad. Corthey.

— Paris. Librairie internationale, Lacroix et C^e, éditeurs.
— Prix : 2 fr. 50.

Quelques annonces nous ont appris la publication d'un roman de mœurs suisses, et certaines correspondances de Paris nous ont annoncé le grand succès de cet ouvrage; ce livre, publié d'abord sous le voile de l'anonyme, est intitulé : *la Philanthropie de M. Tallandaz*.

Imprimé à Lausanne, ce roman a-t-il été édité à Paris, comme sa couverture peut le faire croire, ou un dépôt en-a-t-il simplement été fait à la librairie internationale? c'est ce que nous ne savons pas. Nous doutons toutefois qu'il ait ailleurs plus de succès qu'il n'en a maintenant à Lausanne. Une seconde édition témoigne de la vogue dont il jouit; et cette vogue nous la comprenons facilement si nous songeons que l'auteur de ce livre est vaudois, que, travesties il est vrai, toutes les classes de la société lausannoise y figurent et que c'est dans notre ville que se déroulent les principaux événements du récit. Qu'on nous permette cependant de croire que si les personnages en scène et le lieu de l'action eussent été choisis à 60 lieues seulement de notre canton, pour beaucoup de gens, ce volume perdrat probablement de son intérêt.

Néanmoins tous ceux qui le liront passeront par les impressions les plus diverses. M. Tallandaz les fera rire par son originalité tout en révoltant leur conscience par la basseur de son caractère; ils n'éprouveront que du mépris pour la conduite de son fils Anatole; seuls un ou deux des héros du roman acquerront toute leur sympathie: Jules Ramelin, par sa franchise, son courage et sa loyauté; Louise, par sa douceur et son dévouement. Mais aussi ce n'est pas un roman qu'ils croiront lire, ils se figureront bien plutôt assister à la représentation d'une comédie de caractère prenant souvent toute l'allure d'une bouffonne satire de mœurs.

En effet, l'auteur se plaît à nous montrer, en les exagérant beaucoup, les travers, les ridicules, les pettesses d'esprit qui, croyons-nous, sont bien loin d'appartenir aux Lau-sannois seulement, mais que nous retrouvons plus ou moins dans toute la province, comme nous dirions à Paris si nous nous rangions à l'opinion qu'on s'y fait des mœurs des petites villes. M. Tallandaz lui-même n'a pas de nationalité; ce n'est pas un caractère plus suisse que français ou qu'allemand, c'est un véritable type: c'est la peinture, outrée sans doute et frisant même parfois la caricature, de l'égoïste se parant des dehors de la charité pour mener à bien ses petites affaires temporelles, obtenir l'estime et la considération de ses concitoyens et se faire à lui et à chacun des membres de sa famille la position la plus avantageuse. Pour arriver à ses fins, servir et sauvegarder ses intérêts, M. Tallandaz emploie tour à tour la flatterie la plus vile, les plus déloyales insinuations, les calineries les plus sentimentales, le men-

songe même; car il lui tarde que la vieille M^{me} Desportes, dont il est le conseiller judiciaire, lui lègue sa fortune pour qu'il puisse bâtir, bien en vue, un hôpital pour les vieillards; puis il désire de tout son cœur que Louise, sa nièce et sa pupille, ne voie en Jules Ramelin, qu'elle aime, qu'un insigne vaurien; qu'enfin son fils Anatole épouse cette même jeune fille, pour que les cinq cent mille francs qu'elle possède, et dont le philanthrope a déjà plus que la gestion, restent dans la famille.

Quel triste et vilain caractère! Celui d'Anatole ne vaut pas mieux: tel père, tel fils; ici le proverbe a raison. Il mérite la peine d'être étudié ce jeune savant qui publie des *mémoires sur les organes de la digestion chez les insectes antidi-luviens* et qui trouve « très philosophique de savoir se plier aux mœurs pour pouvoir être immoral tout à son aise. » Nous ne ferons cependant point cette analyse pour ne pas enlever entièrement à ce volume le charme de nouveauté qu'on aime à trouver dans une première lecture. Encore un mot pourtant sur un personnage de second ou de troisième plan, dont le rôle est bien effacé sans doute, mais que toutefois attire l'attention. Le bon sens, la fine et vailleuse bonhomie, jusqu'au laisser-aller d'Antoine Desblessions, beau-frère de M. Tallandaz, en font une physionomie à part, un peu plus vaudoise que toute autre. Nous regrettons que ce caractère n'ait pas donné lieu à plus de développements.

En résumé, l'ouvrage de M. Ad. Corthey a pour principal mérite d'avoir été dicté par un sentiment vrai, puisque l'auteur s'élève de toutes ses forces contre l'hypocrisie qu'il flagelle en la couvrant de ridicule; mais convenons que l'exagération a aussi dicté nombre de passages qui font de ce livre une critique beaucoup trop amère et par conséquent fausse des mœurs vaudoises. Au reste, ce volume est écrit avec facilité, naturel et chaleur: le dialogue, qui y tient la plus large place, est spirituel et gai, quoique la recherche du trait le dépare parfois. Certaines fautes de détail dénotent aussi la précipitation avec laquelle ces 270 pages ont été peut-être écrites: division en chapitres, si singulièrement intitulés, rappelant avec bien peu de bonheur l'originalité de nos anciens romanciers, événements invraisemblables et trop précipités, argumentation insuffisante dans le dialogue et situations forcées.

Cependant, si à la connaissance du lieu de la scène, nous ajoutons l'intérêt que présente la conduite de l'action et surtout le développement du caractère des divers héros de cette histoire, la lecture de ce roman peut être attachante. Nous ne craignons donc pas de dire que beaucoup de personnes ouvriront encore ce volume par pure curiosité, d'abord, et qu'elles finiront par le lire tout d'une haleine, car il a bien quelque mérite, quand ce ne serait que celui d'être écrit avec beaucoup d'entrain et passablement d'esprit. J. F.

La livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants :

- I. Le Pilate et le Rigi, par M. Eugène Rambert. — II. La philosophie française sous le second empire, par M. Charles Secréteran. — III. La belle Syneuve. Nouvelle norvégienne, par l'auteur du *Joyeux garçon*. (Suite et fin.) Chapitre 7. Le récit de dame Solbac. Chap. 8. Une bonne parole. Chap. 9. A quoi servent les pères. — IV. La société de Zofingue et son premier jubilé, par M. Ed. Tallichet. — V. Chronique. — VI. Causeries parisiennes. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Souvenirs du comte Montvallat et de l'émigration française en Suisse. — Réflexions sur l'instruction et l'éducation populaires, par Vincent Bouvard. — Jacques Dubar, ou le respect de la propriété. Nouvelle, par Fréd. Maillard. — Les migrations alemanniennes, par Ad. Bacmeister.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.